



GROUPE RENAULT

119, rue du Point du Jour - 92109 BOULOGNE BILLANCOURT

☎ 01.76 84.14 33 / 01 76 84.14.34

www.cgt-renault.com - e.mail cgtrenault@gmail.com



Lundi 20 Juillet 2020

COMPTE-RENDU DE LA 3EME NEGOCIATION D'UN AVENANT A L'ACCORD DE METHODE DE MARS 2020.

Délégation : Laurent Giblot, Christophe Janvier, David Leblond-Marro, Jean-François Pibouleau, Fabien Gâche.

L'objet de cet avenant est d'organiser l'échéancier et les différentes structures pour la déclinaison sur sites du projet d'économie de la direction.

Le fait de participer et de s'engager dans les différentes instances de dialogue et commissions paritaires ne vaut pas pour acceptation du projet d'économie voulu par la direction. Ce projet est une décision unilatérale de l'employeur.

La CGT Renault conteste les fondements de ce projet qui n'a que pour but de répondre aux injonctions des principaux actionnaires.

Les salariés du groupe Renault sont victimes des licenciements boursiers, tout comme les différentes annonces auxquelles nous assistons ces derniers jours.

En réponse et réaction à cette situation que nous impose la direction de Renault, la CGT depuis plusieurs mois propose d'une part une stratégie produit en réponse aux besoins sociaux, sociétaux, et environnementaux des populations.

D'autre part une stratégie industrielle se décline autour du projet CGT Renault. Il a pour but dans ses fondamentaux de répondre prioritairement aux questions de conditions de travail et d'emploi dans le Groupe Renault pour l'ensemble des sites et sur toutes les zones géographiques.

La CGT s'oppose à toutes fermetures et transformations de l'objet industriel des sites Renault.

Le projet de la Direction est décliné en 5 projets :

- Ecosystème : qui concerne les sites de Flins et Choisy
- Evolution de l'ingénierie produit et processus, mais aussi le tertiaire. La conséquence de ce projet **moins** 2500 emplois en France.
- Revue stratégique des fonderies : dans un premier temps sera concernée la Fonderie de Bretagne, et à termes l'ensemble des fonderies sur le territoire.
- Réflexion sur l'avenir de Dieppe et la marque Alpine
- Pôle d'excellence sur le véhicule électrique et véhicule utilitaire léger dans le nord. Première étape la fusion entre Douai et Maubeuge. Mais l'ensemble de l'activité de nos sites sur le territoire seront touchés par cette baisse des capacités de production et d'ingénierie de Renault en France.

Le plan d'économie prévoit 15000 suppression de postes dans l'ensemble du monde, dont 4600 en France d'une part et d'autre part 2 Milliards d'économie sur fonctionnement d'entreprise.

La Direction n'en restera pas là. Elle a l'intention de modifier profondément le schéma industriel de l'entreprise.

L'objet de cet accord de méthode est de définir d'une part les échéances de leur projet, et d'autre part d'organiser les lieux de discussion et d'animation des différents projets.

Comme à son habitude, la participation de l'organisation syndicale centrale est **conditionnée via sa signature tout comme le rendu des expertises.**

S'il n'y a pas d'accord, l'expertise diligentée par le CCSE devra nous être remise le 2 ou 3 août pour un recueil des avis le 16 août 2020. En cas d'accord, la consultation aurait lieu le 29 septembre, pour un rendu d'expertise aux environ du 20 septembre !

Pour l'heure dans nos filiales des discussions voire des accords de méthode qui sont entrepris ou signés.

Comme nous l'avons dit cela n'équivaut pas à dire acceptation, en revanche c'est l'ouverture aux éléments de diagnostique, il nous faut donc mesurer tous ces éléments.

Avis de la délégation

Comme nous le faisons pour chaque accord soumis à signature, nous demandons aux syndicats concernés de donner leur avis :

- Syndicat de Choisy
- Syndicat de Flins
- Syndicat de Douai
- Syndicat de MCA
- Syndicat Fonderie de Bretagne
- Syndicat de Dieppe
- Syndicat de Lardy
- Syndicat de Guyancourt
- Syndicat VSF
- Syndicat Siège

La délégation, bien que nous sommes extrêmement critiques sur cet accord qui confirme la volonté des directions de se soustraire aux prérogatives des IRP.

Pour ne pas être exclu des commissions paritaires locales, la délégation donne un avis favorable à la signature de la CGT

Pour la délégation CGT,
Pibouleau Jean-François.